

LA PAUVRETÉ AU NOUVEAU-BRUNSWICK (2016)



Au Nouveau-Brunswick,

108 640

personnes vivent sous le seuil de pauvreté, soit

14,9%

de la population selon le recensement national de 2016

Selon la région, le seuil de pauvreté pour un ménage de quatre personnes au Nouveau-Brunswick se situe entre

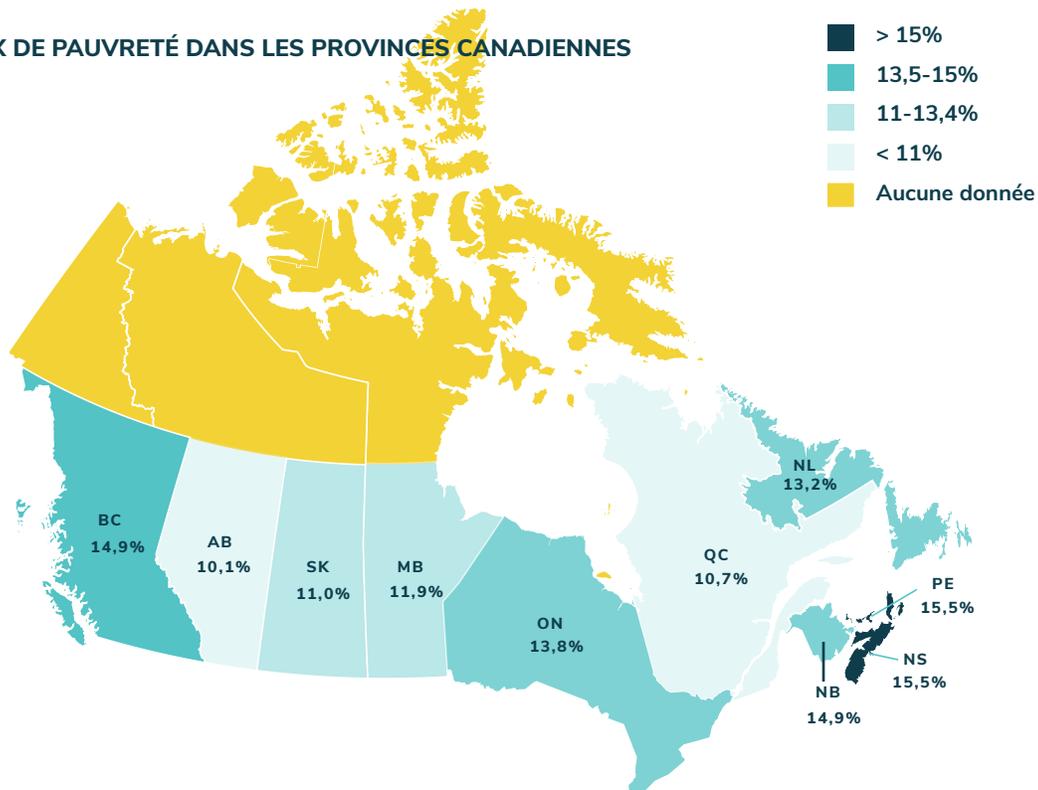
35 493 \$

ET

39 238 \$



TAUX DE PAUVRETÉ DANS LES PROVINCES CANADIENNES

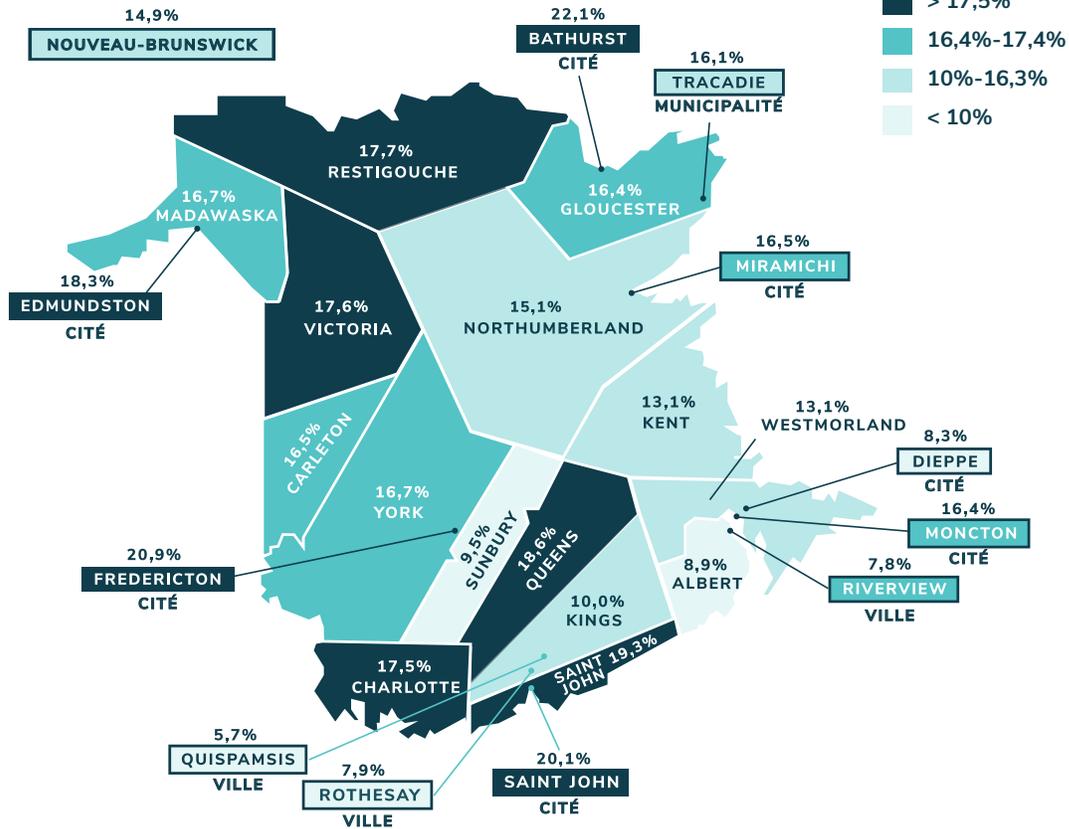


LA PAUVRETÉ AU NOUVEAU-BRUNSWICK

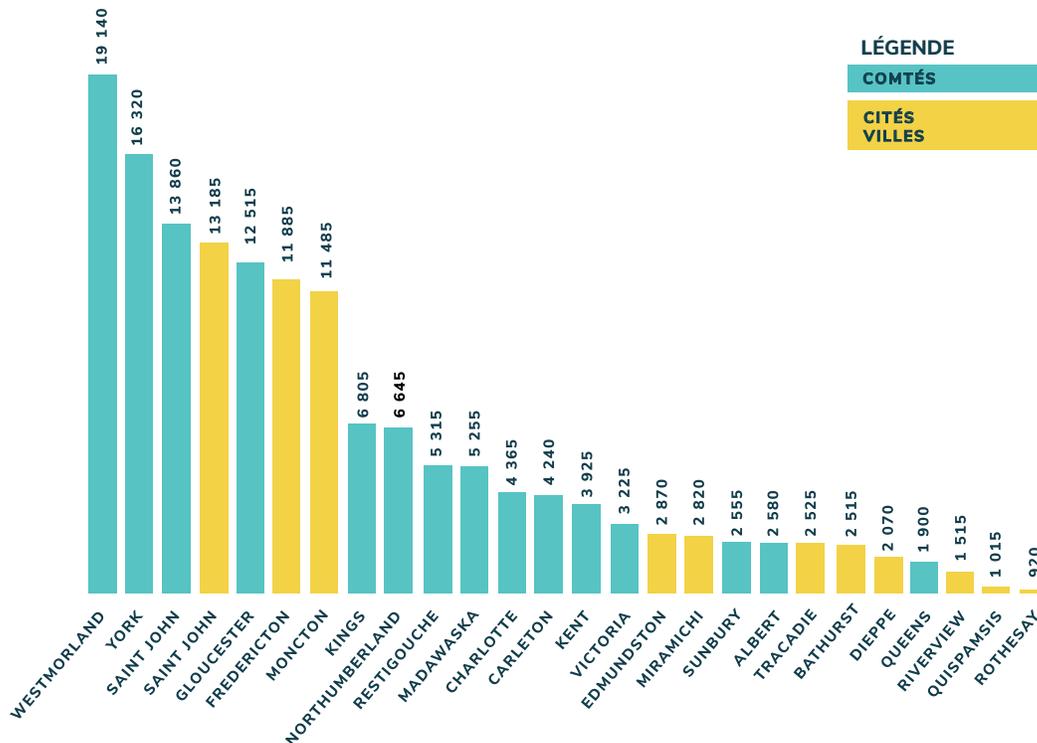
*Tous les comtés et municipalités de plus de 10 000 personnes



TAUX DE PAUVRETÉ AU NOUVEAU-BRUNSWICK*



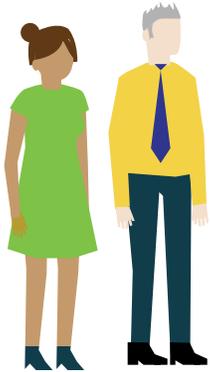
COMPTE DE PERSONNES VIVANT DANS LA PAUVRETÉ AU NOUVEAU-BRUNSWICK*



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Le recensement de 2016 recueille les données sur le revenu de 2015.

En 2018, le Canada a défini la Mesure du panier de consommation (MPC) comme le seuil officiel de la pauvreté au Canada. La MPC mesure la pauvreté basée sur le coût d'un panier de biens et services précis qui correspond à un niveau de vie modeste.

LA PAUVRETÉ PAR NIVEAU D'INSTRUCTION AU NOUVEAU-BRUNSWICK



Les personnes sans diplôme d'études secondaires risquent environ

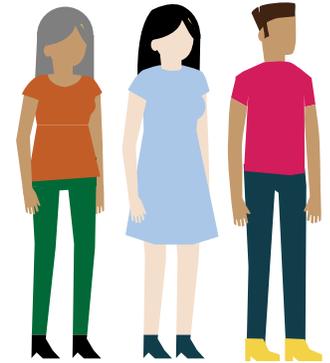
1,5X

de plus d'être sous le seuil de pauvreté que celles ayant un diplôme d'études secondaires (30 115 contre 54 725)

Les personnes sans diplôme d'études secondaires risquent environ

2,5X

de plus d'être sous le seuil de pauvreté que celles ayant une éducation postsecondaire (30 115 contre 27 845)



TAUX DE PAUVRETÉ - PERSONNES SANS DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES (%)*

TAUX DE PAUVRETÉ - PERSONNES AYANT SEULEMENT UN DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES (%)*

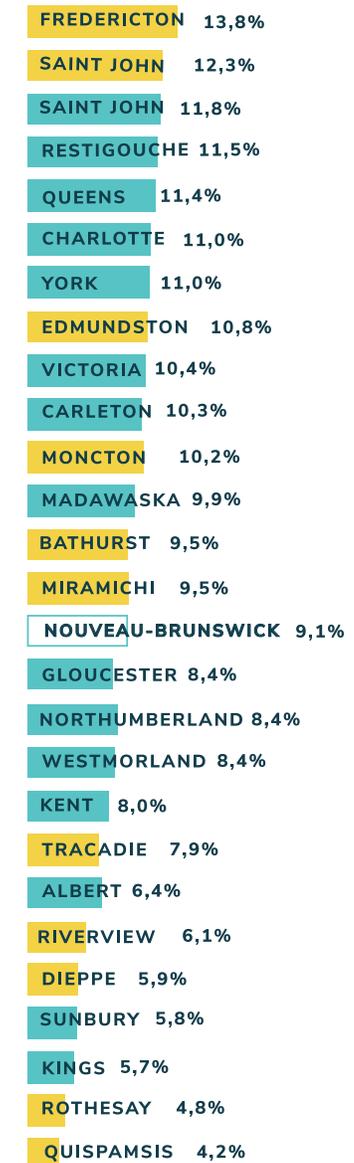
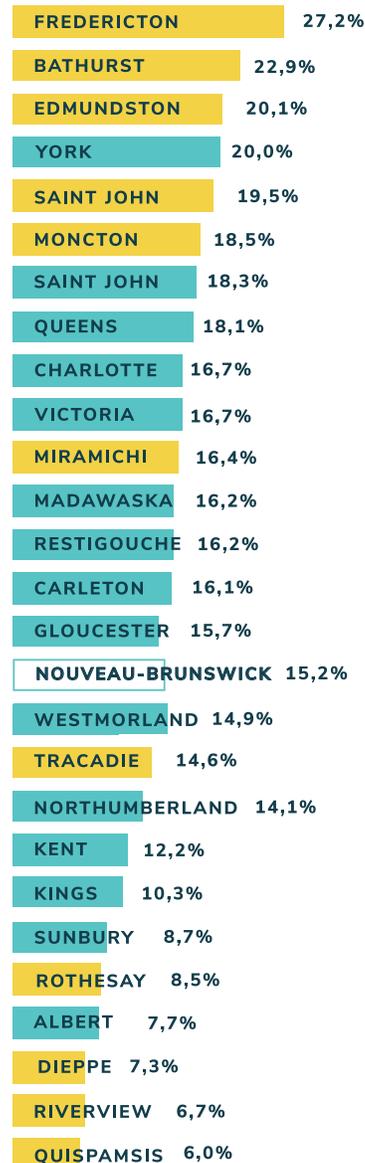
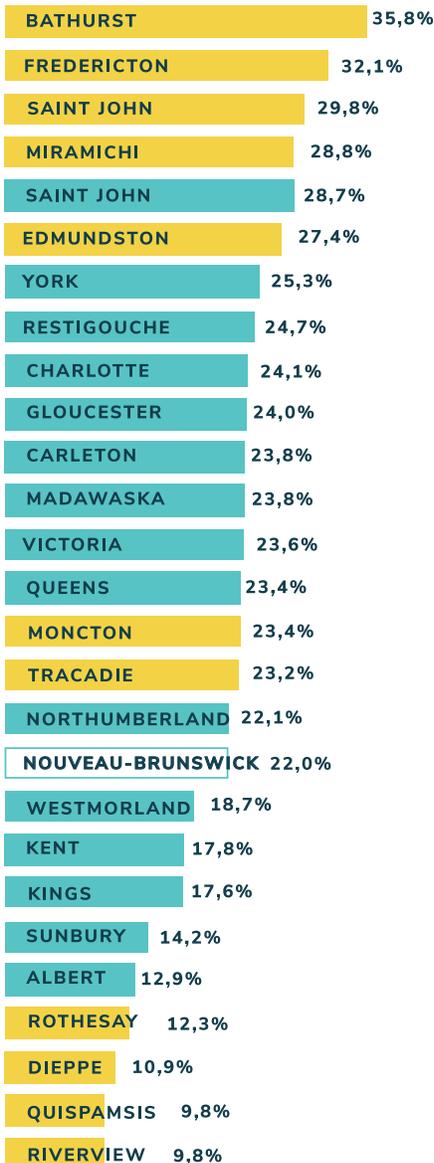
TAUX DE PAUVRETÉ - PERSONNES AYANT UNE ÉDUCATION POSTSECONDAIRE (%)*

LÉGENDE

NB

COMTÉS

CITÉS, VILLES, VILLAGES

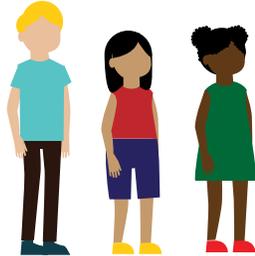


Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Le recensement de 2016 recueille les données sur le revenu de 2015.

En 2018, le Canada a défini la Mesure du panier de consommation (MPC) comme le seuil officiel de la pauvreté au Canada. La MPC mesure la pauvreté basée sur le coût d'un panier de biens et services précis qui correspond à un niveau de vie modeste.

*Tous les comtés et municipalités de plus de 10 000 personnes.

LA PAUVRETÉ PAR ÂGE AU NOUVEAU-BRUNSWICK



23 805

enfants âgés de 0 à 14 ans
- soit 1 sur 5 - vivent dans
la pauvreté au
Nouveau-Brunswick



1 PERSONNE ÂGÉE SUR 9

vit sous le seuil de pauvreté
(15 630 sur 138 410)



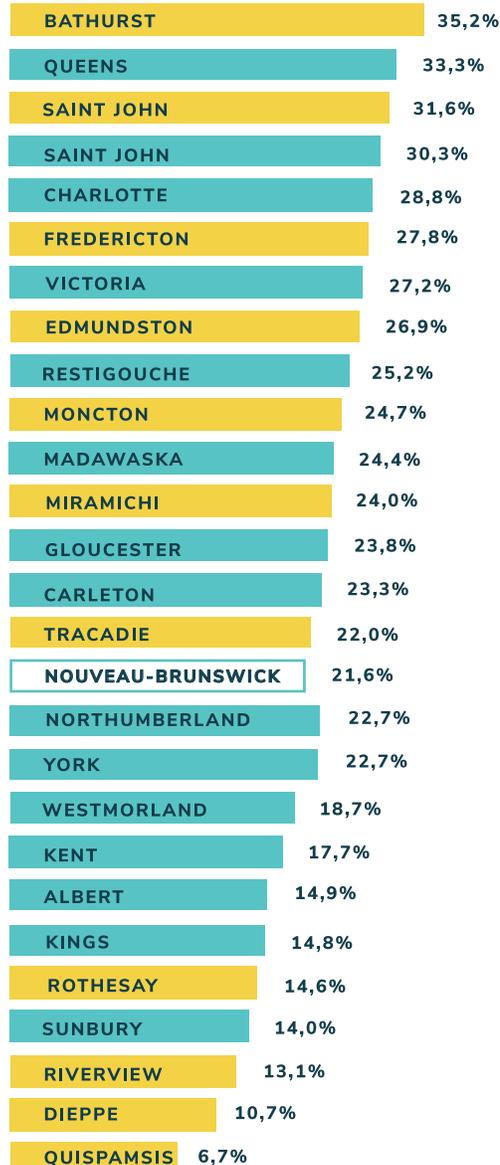
TAUX DE PAUVRETÉ - ENFANTS DE 0 À 14 (%)*

LÉGENDE

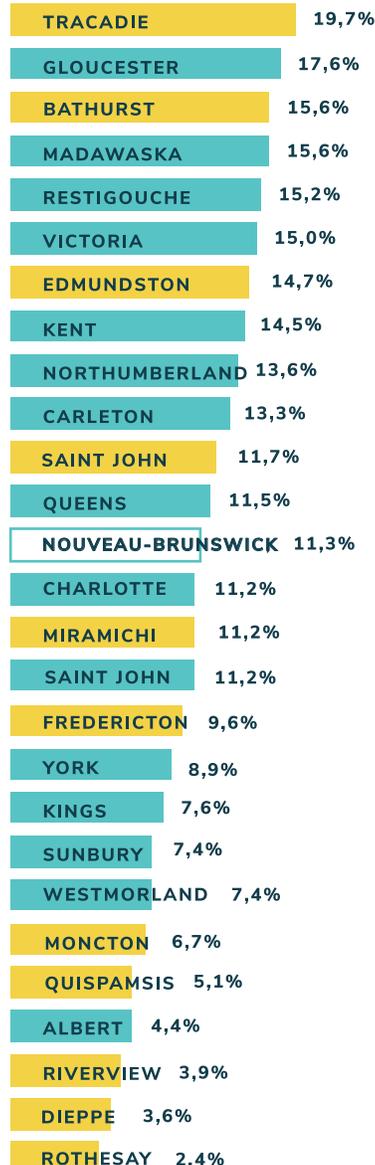
NB

COMTÉS

CITÉS,
VILLES,
VILLAGES



TAUX DE PAUVRETÉ - PERSONNES ÂGÉES 65+ (%)*



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Le recensement de 2016 recueille les données sur le revenu de 2015.

En 2018, le Canada a défini la Mesure du panier de consommation (MPC) comme le seuil officiel de la pauvreté au Canada. La MPC mesure la pauvreté basée sur le coût d'un panier de biens et services précis qui correspond à un niveau de vie modeste.

*Tous les comtés et municipalités de plus de 10 000 personnes.

LA PAUVRETÉ PAR GENRE AU NOUVEAU-BRUNSWICK



Dans tous les comtés et les grandes municipalités du Nouveau-Brunswick, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de vivre dans la pauvreté



1 FEMME SUR 6
vit sous le seuil de pauvreté
(59 215 sur 372 850)

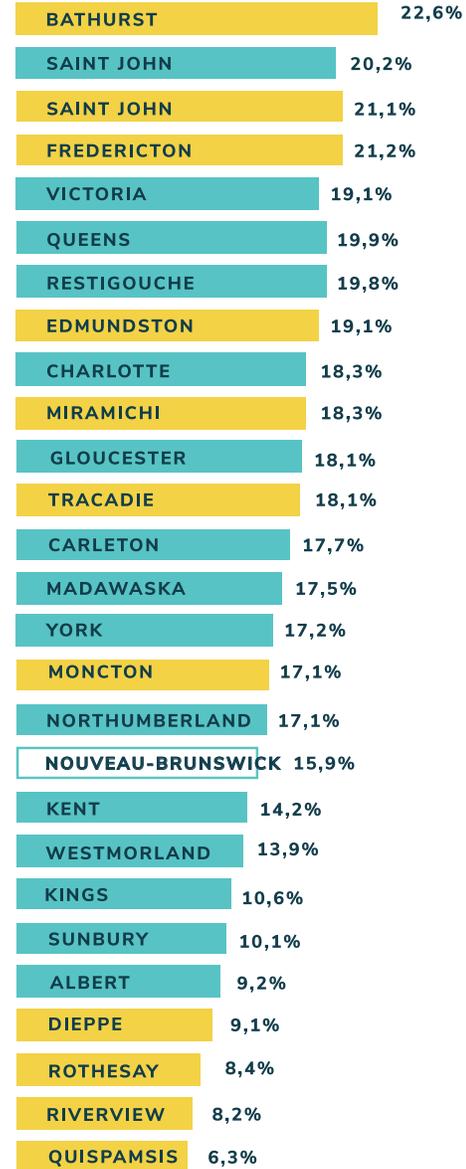
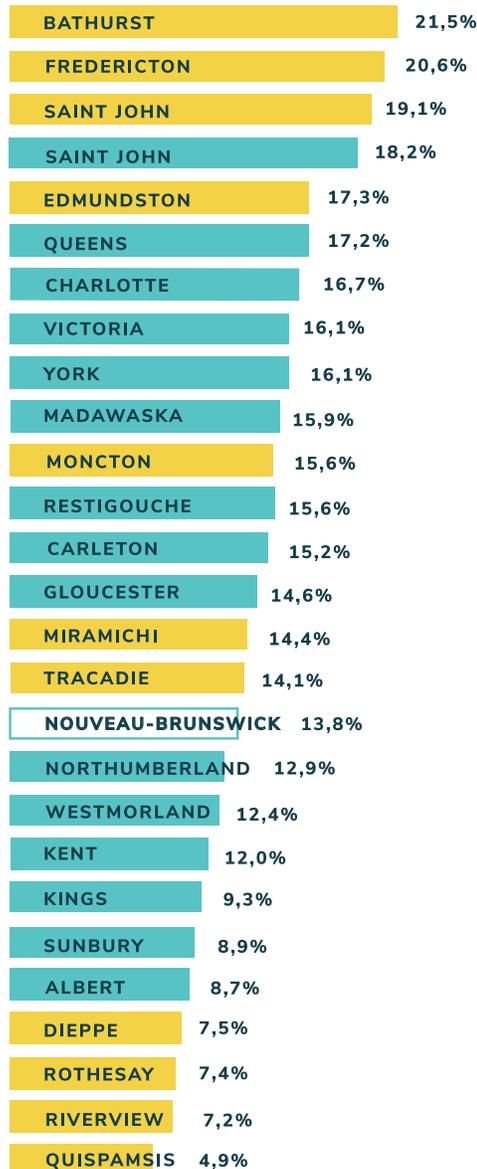


TAUX DE PAUVRETÉ - HOMMES (%)*

TAUX DE PAUVRETÉ - FEMMES (%)*

LÉGENDE

NB
COMTÉS
CITÉS, VILLES, VILLAGES



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Le recensement de 2016 recueille les données sur le revenu de 2015.

En 2018, le Canada a défini la Mesure du panier de consommation (MPC) comme le seuil officiel de la pauvreté au Canada. La MPC mesure la pauvreté basée sur le coût d'un panier de biens et services précis qui correspond à un niveau de vie modeste.

*Tous les comtés et municipalités de plus de 10 000 personnes.

LA PAUVRETÉ CHEZ LES AUTOCHTONES DU NOUVEAU-BRUNSWICK VIVANT HORS RÉSERVE



1 PERSONNE
AUTOCHTONE **5**
SUR

vit sous le seuil de pauvreté
(5 470 sur 29 380)

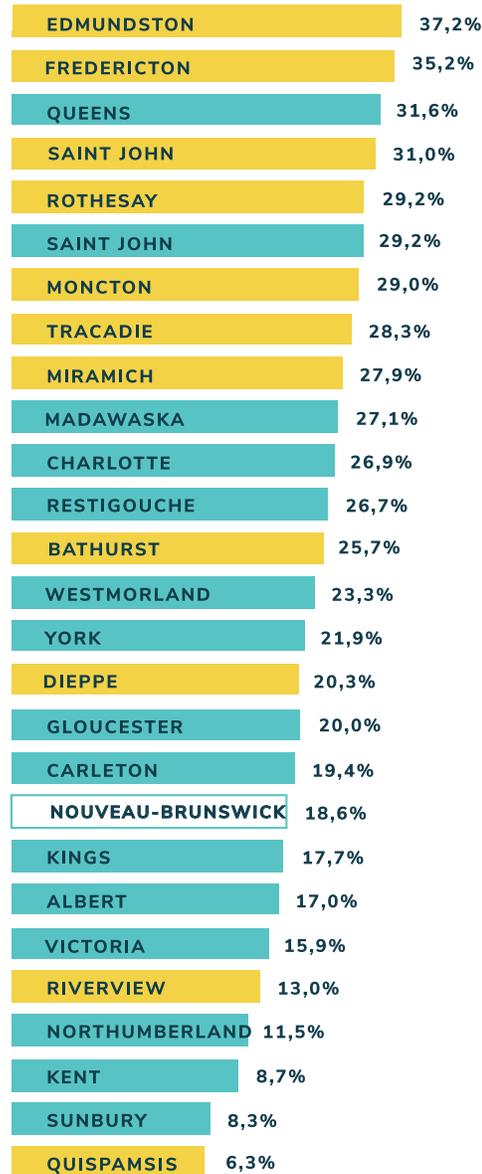


1 PERSONNE NON
AUTOCHTONE **7**
SUR

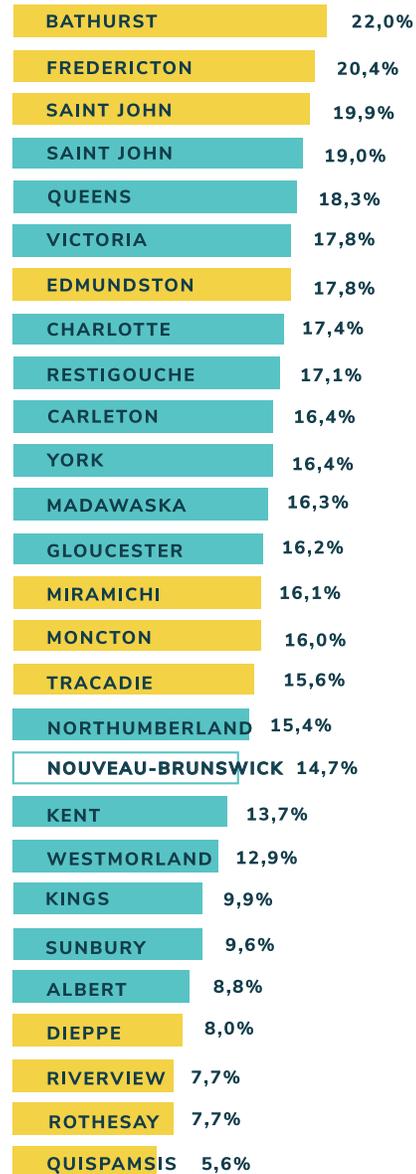
vit sous le seuil de pauvreté
(103 175 sur 701 325)



TAUX DE PAUVRETÉ - POPULATION AUTOCHTONE (%)*



TAUX DE PAUVRETÉ - POPULATION NON-AUTOCHTONE (%)*



LÉGENDE

NB

COMTÉS

CITÉS,
VILLES,
VILLAGES

Note en bas de page : Les données n'incluent pas les populations vivant dans les réserves.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Le recensement de 2016 recueille les données sur le revenu de 2015. En 2018, le Canada a défini la Mesure du panier de consommation (MPC) comme le seuil officiel de la pauvreté au Canada. La MPC mesure la pauvreté basée sur le coût d'un panier de biens et services précis qui correspond à un niveau de vie modeste.

*Tous les comtés et municipalités de plus de 10 000 personnes.

LA PAUVRETÉ CHEZ LES NOUVEAUX IMMIGRANTS AU NOUVEAU-BRUNSWICK



PLUS DE
50%

des immigrants récents, ayant immigré entre 2011 et 2016, vivent dans la pauvreté



11,6%

- le taux de pauvreté des immigrants de longue date est inférieur à celui de la population totale (14,9%)



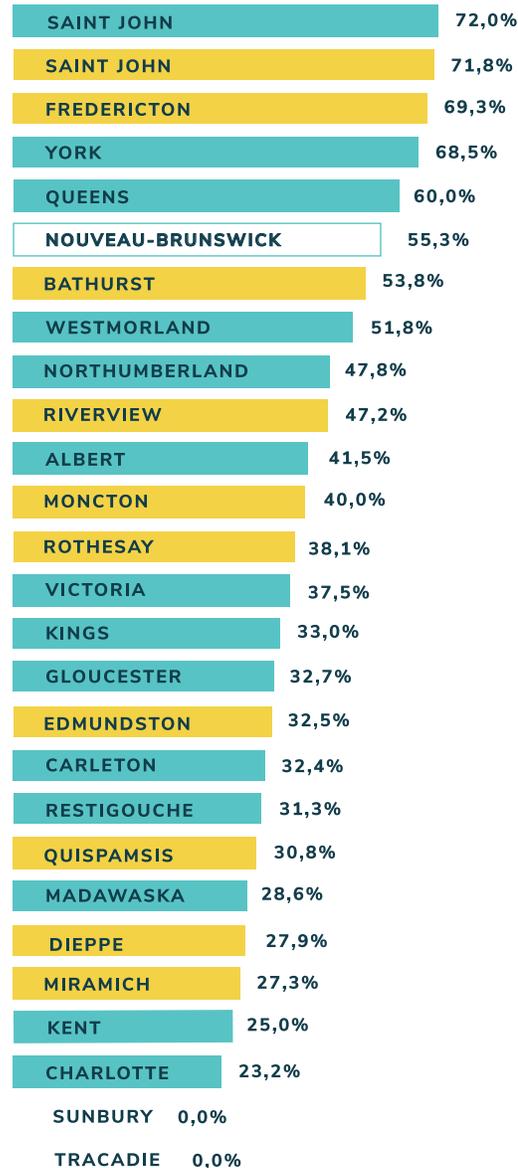
33 810

des personnes vivant au Nouveau-Brunswick sont des immigrants, soit 4,7% de la population



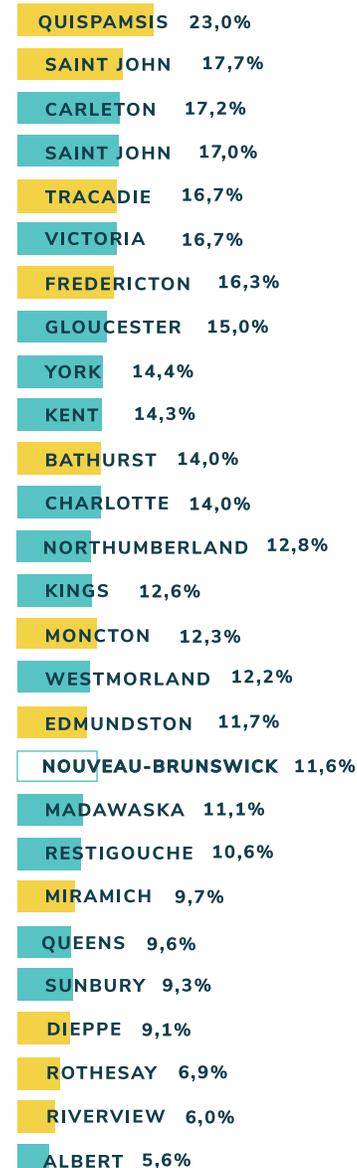
TAUX DE PAUVRETÉ - IMMIGRANTS RÉCENTS (%)*

Ceux ayant immigré entre 2011 et 2016



TAUX DE PAUVRETÉ - IMMIGRANTS DE LONGUE DATE (%)*

Ceux ayant immigré avant 2011



LÉGENDE

NB

COMTÉS

CITÉS, VILLES, VILLAGES

LA PROFONDEUR DE LA PAUVRETÉ AU NOUVEAU-BRUNSWICK



UN TIERS

des personnes (83 260) en situation de pauvreté au Nouveau-Brunswick ont un revenu après impôt inférieur à

10 000 \$



Selon la région, le seuil de pauvreté d'un ménage composé d'une seule personne au Nouveau-Brunswick se situe entre

17 747 \$ ET 19 619 \$



PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ AYANT UN REVENU APRÈS IMPÔT INFÉRIEUR À 10 000 \$ (%)*

BATHURST	38,7%
MONCTON	37,7%
DIEPPE	36,8%
WESTMORLAND	36,4%
SAINT JOHN	36,1%
SAINT JOHN	35,6%
QUISPAMISIS	34,8%
FREDERICTON	33,8%
YORK	33,3%
RESTIGOUCHE	33,0%
NOUVEAU-BRUNSWICK	32,9%
SUNBURY	32,7%
KINGS	32,1%
TRACADIE	31,9%
CARLETON	31,6%
CHARLOTTE	31,6%
GLOUCESTER	31,2%
QUEENS	31,1%
ALBERT	31,0%
MADAWASKA	31,0%
MIRAMICHI	30,5%
ROTHESAY	30,2%
VICTORIA	29,7%
NORTHUMBERLAND	29,0%
EDMUNDSTON	28,8%
KENT	28,5%
RIVERVIEW	26,8%

REVENU MÉDIANT APRÈS IMPÔT POUR LA POPULATION VIVANT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ (\$)*

NORTHUMBERLAND	15 777 \$
KENT	15 399 \$
EDMUNDSTON	15 177 \$
GLOUCESTER	15 025 \$
VICTORIA	14 980 \$
MADAWASKA	14 939 \$
ROTHESAY	14 914 \$
MIRAMICHI	14 839 \$
CARLETON	14 664 \$
CHARLOTTE	14 553 \$
TRACADIE	14 483 \$
RIVERVIEW	14 450 \$
KINGS	14 142 \$
SUNBURY	14 128 \$
RESTIGOUCHE	13 806 \$
NOUVEAU-BRUNSWICK	13 774 \$
QUEENS	13 735 \$
YORK	13 191 \$
FREDERICTON	13 027 \$
ALBERT	13 004 \$
DIEPPE	12 706 \$
WESTMORLAND	12 660 \$
SAINT JOHN	12 606 \$
SAINT JOHN	12 421 \$
BATHURST	12 314 \$
QUISPAMISIS	11 991 \$
MONCTON	11 925 \$

LÉGENDE

NB

COMTÉS

CITÉS,
VILLES,
VILLAGES

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Le recensement de 2016 recueille les données sur le revenu de 2015.

En 2018, le Canada a défini la Mesure du panier de consommation (MPC) comme le seuil officiel de la pauvreté au Canada. La MPC mesure la pauvreté basée sur le coût d'un panier de biens et services précis qui correspond à un niveau de vie modeste.

*Tous les comtés et municipalités de plus de 10 000 personnes.

LA PAUVRETÉ PAR STATUT D'EMPLOI AU NOUVEAU-BRUNSWICK



77%

des personnes du Nouveau-Brunswick vivant au-dessus du seuil de pauvreté ont un emploi, (259 220 sur 338 050) comparativement à

42%

des personnes vivant sous le seuil de pauvreté (21 025 sur 50 550)



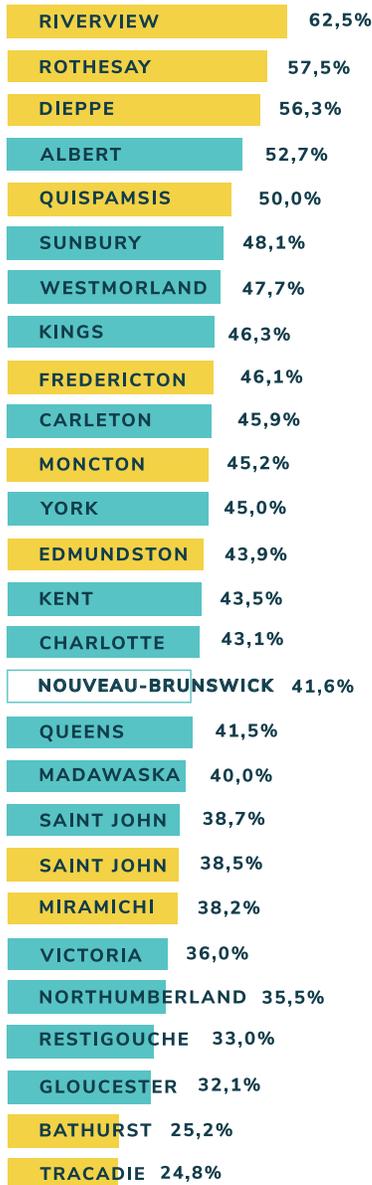
TAUX D'EMPLOI - PERSONNES ÂGÉES DE 25 À 64 ANS VIVANT EN-DESSOUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ (%)*

LÉGENDE

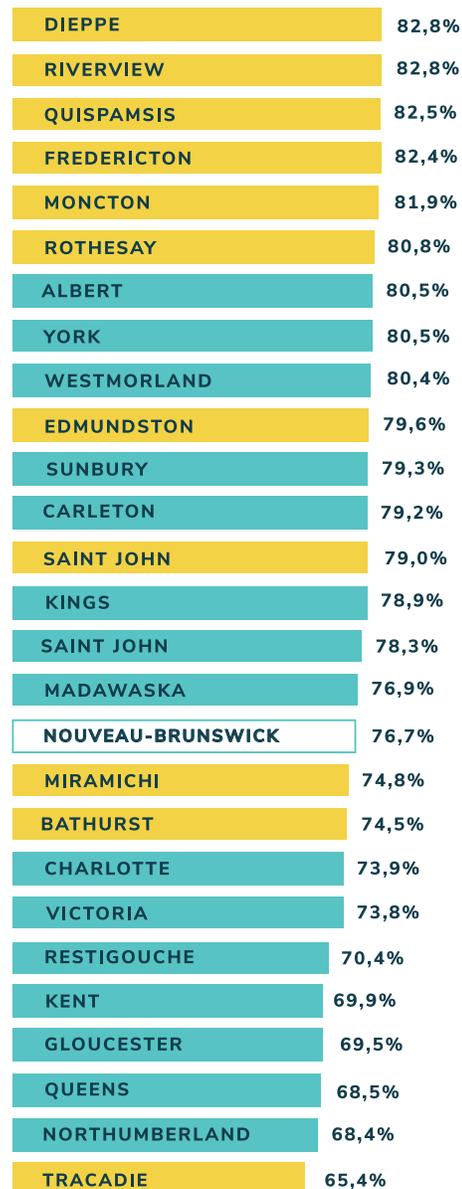
NB

COMTÉS

CITÉS, VILLES, VILLAGES



TAUX D'EMPLOI - PERSONNES ÂGÉES DE 25 À 64 ANS VIVANT AU-DESSUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ (%)*

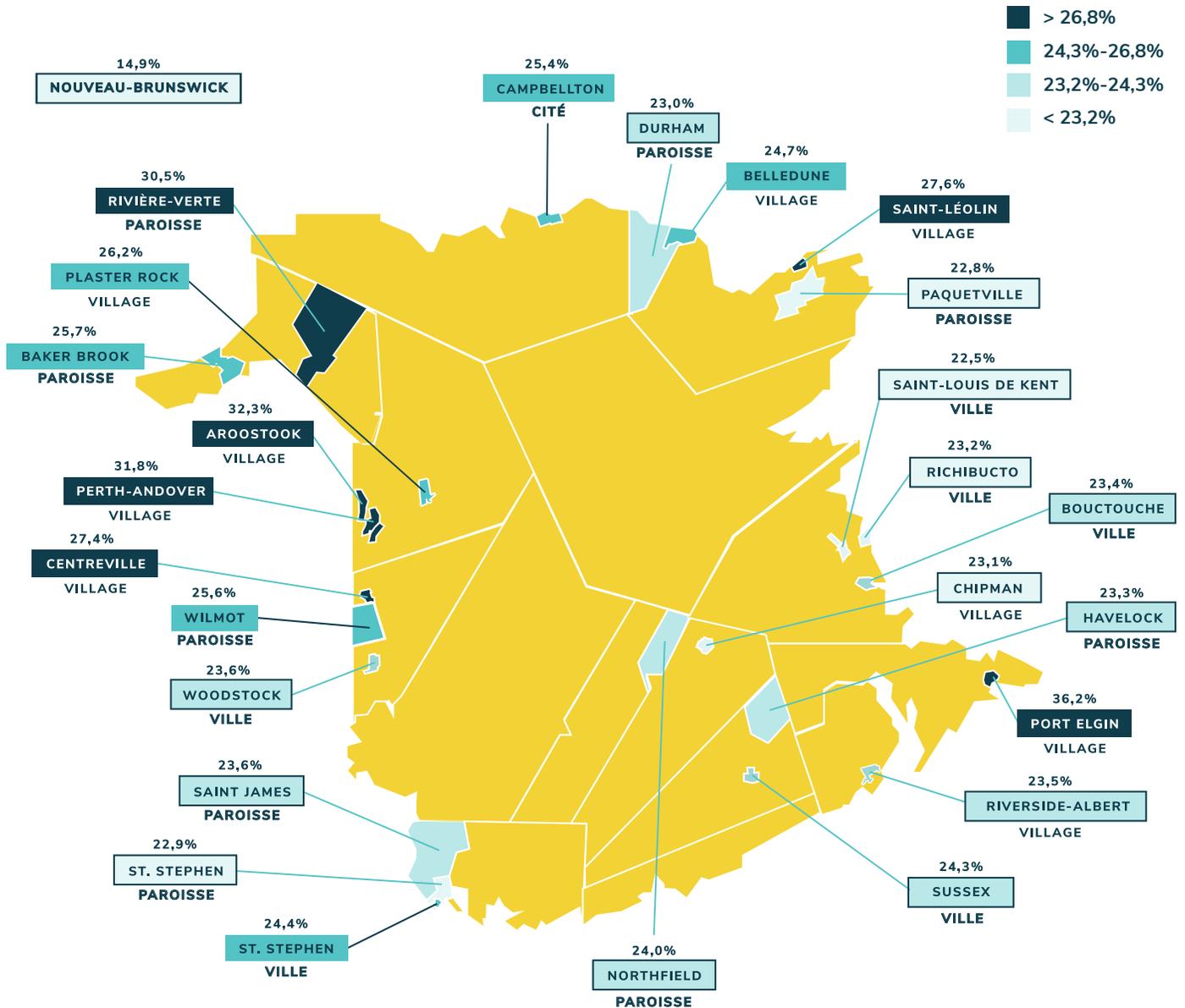


LES POCHEs DE PAUVRETÉ AU NOUVEAU-BRUNSWICK

*Communautés ayant une population allant de 250 à 10 000 personnes



COMMUNAUTÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK AYANT LE TAUX DE PAUVRETÉ LE PLUS ÉLEVÉ (%)*



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016. Le recensement de 2016 recueille les données sur le revenu de 2015. En 2018, le Canada a défini la Mesure du panier de consommation (MPC) comme le seuil officiel de la pauvreté au Canada. La MPC mesure la pauvreté basée sur le coût d'un panier de biens et services précis qui correspond à un niveau de vie modeste. Ces collectivités sont basées sur les aires géographiques des subdivisions de recensement de Statistique Canada.

LES POCHEs DE PAUVRETÉ EMPLOI AU NOUVEAU-BRUNSWICK

*Communautés ayant une population allant de 250 à 10 000 personnes



53%

des personnes âgées de 25 à 64 ans en situation de pauvreté font partie de la population active (26 585)



MOINS DE 50%

de la population d'âge actif en situation de pauvreté avait un emploi dans ces communautés, sauf quelques exceptions (21 025)



77%

des personnes d'âge actif au-dessus du seuil de pauvreté ont un emploi (259 220)



TAUX D'EMPLOI - PERSONNES ÂGÉES DE 25 À 64 ANS VIVANT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ (%)*

NORTHFIELD (PAROISSE)	63,6%
HAVELOCK (PAROISSE)	56,5%
RIVERSIDE-ALBERT	55,6%
BAKER BROOK (PAROISSE)	50,0%
PORT ELGIN	50,0%
SAINT STEPHEN (PAROISSE)	44,7%
WOODSTOCK	44,3%
CENTREVILLE	42,9%
SAINT JAMES (PAROISSE)	42,3%
NOUVEAU-BRUNSWICK	41,6%
BOUCTOUCHE	39,6%
SUSSEX	39,5%
WILMOT (PAROISSE)	36,0%
AROOSTOOK	33,3%
CHIPMAN	33,3%
ST. STEPHEN	33,0%
RIVIÈRE-VERTE (PAROISSE)	32,0%
PERTH-ANDOVER	31,0%
CAMPBELLTON	30,6%
RICHIBUCTO	27,6%
PLASTER ROCK	26,1%
BELLEDUNE	25,0%
SAINT-LOUIS DE KENT	23,1%
PAQUETVILLE (PAROISSE)	22,6%
SAINT-LÉOLIN	22,2%
DURHAM (PAROISSE)	11,1%

TAUX D'EMPLOI - PERSONNES ÂGÉES DE 25 À 64 ANS VIVANT AU-DESSUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ (%)*

WILMOT (PAROISSE)	86,1%
CENTREVILLE	85,4%
WOODSTOCK	80,8%
AROOSTOOK	80,0%
HAVELOCK (PAROISSE)	77,7%
CAMPBELLTON	76,8%
BAKER BROOK (PAROISSE)	76,7%
NOUVEAU-BRUNSWICK	76,7%
PORT ELGIN	76,5%
PERTH-ANDOVER	74,8%
ST. STEPHEN	74,6%
SUSSEX	73,3%
SAINT-LOUIS DE KENT	73,2%
BOUCTOUCHE	72,5%
RIVIÈRE-VERTE (PAROISSE)	71,2%
SAINT JAMES (PAROISSE)	70,8%
SAINT STEPHEN (PAROISSE)	70,7%
NORTHFIELD (PAROISSE)	69,8%
CHIPMAN	67,5%
RICHIBUCTO	67,4%
PLASTER ROCK	64,8%
RIVERSIDE-ALBERT	62,5%
SAINT-LÉOLIN	60,8%
BELLEDUNE	57,4%
PAQUETVILLE (PAROISSE)	53,9%
DURHAM (PAROISSE)	52,1%

LES POCHEs DE PAUVRETÉ

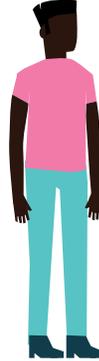
ÉDUCATION AU NOUVEAU-BRUNSWICK

*Communautés ayant une population allant de 250 à 10 000 personnes



1 PERSONNE SUR 4

sans diplôme d'études secondaires vit en situation de pauvreté dans toutes ces communautés, sauf une (3 605)



Dans ces communautés, les personnes sans éducation postsecondaire (6 295) sont

2X

plus susceptibles de vivre en situation de pauvreté, que celles qui ont une éducation postsecondaire (2 165) (28,4% contre 13,6%)



TAUX DE PAUVRETÉ - PERSONNES SANS DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES (%)*

PORT ELGIN	52,9%
CAMPBELLTON	41,1%
HAVELOCK (PAROISSE)	40,0%
SAINT-LÉOLIN	39,6%
WOODSTOCK	39,5%
ST. STEPHEN	38,6%
PERTH-ANDOVER	37,0%
RIVIÈRE-VERTE (PAROISSE)	36,7%
SAINT STEPHEN (PAROISSE)	35,8%
WILMOT (PAROISSE)	35,8%
SUSSEX	35,0%
BAKER BROOK (PAROISSE)	33,3%
SAINT JAMES (PAROISSE)	31,5%
DURHAM (PAROISSE)	31,2%
CHIPMAN	29,8%
BELLEDUNE	29,6%
SAINT-LOUIS DE KENT	29,1%
BOUCTOUCHE	29,0%
AROOSTOOK	28,6%
RICHIBUCTO	28,6%
PAQUETVILLE (PAROISSE)	26,8%
PLASTER ROCK	26,1%
NORTHFIELD (PAROISSE)	25,7%
CENTREVILLE	25,0%
NOUVEAU-BRUNSWICK	22,0%
RIVERSIDE-ALBERT	10,0%

TAUX DE PAUVRETÉ - PERSONNES AYANT UNE ÉDUCATION POSTSECONDAIRE (%)*

PORT ELGIN	28,0%
RIVIÈRE-VERTE (PAROISSE)	23,7%
CENTREVILLE	18,6%
AROOSTOOK	18,5%
RIVERSIDE-ALBERT	18,2%
BELLEDUNE	15,5%
SUSSEX	14,5%
CAMPBELLTON	14,3%
HAVELOCK (PAROISSE)	14,3%
RICHIBUCTO	14,1%
SAINT STEPHEN (PAROISSE)	13,9%
SAINT JAMES (PAROISSE)	13,9%
WOODSTOCK	13,7%
PLASTER ROCK	13,6%
WILMOT (PAROISSE)	13,5%
SAINT-LÉOLIN	13,2%
ST. STEPHEN	13,0%
CHIPMAN	11,9%
PAQUETVILLE (PAROISSE)	11,6%
SAINT-LOUIS DE KENT	11,4%
BAKER BROOK (PAROISSE)	11,1%
BOUCTOUCHE	11,0%
NORTHFIELD (PAROISSE)	10,8%
PERTH-ANDOVER	10,2%
NOUVEAU-BRUNSWICK	9,1%
DURHAM (PAROISSE)	5,5%